



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 14908

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les risques de réduction, voire de suppression de l'aide à la gestion locative sociale des résidences sociales (AGLS). La réduction de l'AGLS est parfois conséquente avec des réductions allant jusqu'à 80 %. C'est le cas de l'association « FJT les 3 portes » qui gère une résidence sociale composée de 98 logements et qui se situe à Fontenay-le-Comte. En effet, depuis deux années consécutives, cette association est confrontée à une baisse substantielle de l'AGLS. En 2010, cette subvention s'élevait à un montant de 22 867 euros. En 2012, elle s'élève à un montant de 4 138 euros. Cela réduit considérablement les moyens matériels de l'association « FJT les 3 portes », entraîne une baisse des demandes de logement de la part des jeunes et empêche également ces derniers de manger régulièrement, faute de moyens financiers suffisants. Le travail d'accompagnement de l'association « FJT les 3 portes » est indispensable. Il permet notamment de faciliter l'insertion sociale et professionnelle d'une jeunesse qui est de plus en plus confrontée à des difficultés. En conséquence, elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14908

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er janvier 2013](#), page 35